



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple -Un But- Une foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche et de l'Innovation
Office du Baccalauréat

Dakar, le 17 Juillet 2019

COMMUNIQUE

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat informe les bacheliers de la session 2019 des centres de la région de Dakar que les opérations de remises des attestations de réussite auront lieu selon le calendrier suivant du Lundi 22 juillet au Samedi 27 juillet 2019 : 8h à 16h.

Centre de délivrance	Période	Bacheliers des centres d'examen de :
Lycée Lamine GUEYE	22 juillet au 27 juillet	Immaculée Conception – Lycée Lamine GUEYE – CEM Lamine GUEYE Collège Saint Michel - CEM Martin Luther KING - Collège Notre Dame
Lycée Blaise DIAGNE	22 juillet au 27 juillet	Lycée Blaise DIAGNE – Collège Sacré Cœur – CEM Blaise DIAGNE Université Amadou Hampathé BA – Lycée Galandou DIOUF
Lycée Saïdou Nourou TALL	22 juillet au 27 juillet	Lycée Saïdou Nourou TALL – Lycée Mixte Maurice Delafosse – Lycée Technique Industriel Delafosse – Lycée Technique Commercial Delafosse – Anne Marie Javoueh
Lycée de THIAROYE	22 juillet au 27 juillet	Thiaroye – Yeumbeul
Lycée des PARCELLES ASSAINIES	22 juillet au 27 juillet	Collège Hyacinthe THIANDOUM - - Lycée Moderne de Dakar – Lycée Seydina Issa Rohou Lahi Ex LPA - CEM Grand Yoff – CEM Ogo DIOP - - LPA Unité 13 CEM Unité 19 – Lycée Patte d'Oie – Collège Notre Dame du Liban
Lycée John F. KENNEDY	22 juillet au 27 juillet	Lycée John F. KENNEDY – CEM Amadou TRAWARE – Saldia – Collège Saint Pierre - Collège Sainte Bernadette - Lycée Fadilou MBACKE
Lycée Seydina LIMAMOULAYE LAYE	22 juillet au 27 juillet	Pikine - Guédiawaye
Lycée Abdoulaye SADJI	22 juillet au 27 juillet	Rufisque – Sébikhotane – Sangalcam – Yène – Jaxaay - Bargny - Diamniadio
Lycée de MBAO	22 juillet au 27 juillet	Mbao – Diamaguène - Keur Massar – Tivaouane Peulh

NB. 1 – Le bachelier doit se munir de sa pièce d'identité et de son relevé de notes du baccalauréat

2 – Toute attestation non retirée dans la période indiquée ne pourra l'être qu'à partir de la fin du mois d'Octobre.

Le Directeur

Sossé NDIAYE

